

Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs de Fabras

Eté 2022

Du Lundi 11 juillet au Mercredi 31 août

Communauté de Communes
« Ardèche des Sources et Volcans »
Château de Blou, 12 Rue Pouget
07 330 Thueyts



SOMMAIRE

1) Présentation de l'organisateur

2) Présentation du centre de loisirs de Fabras

- A. Présentation
- B. L'antenne de Montpezat-sous-Bauzon
- C. Le projet éducatif
- D. Les objectifs pédagogiques

3) Fonctionnement du centre de loisirs

- A. Journée type
- B. Les repas
- C. Les objectifs pédagogiques
- D. Les activités
- E. Les groupes d'enfants
- F. L'équipe d'animation
- G. Les transports
- H. Les tarifs

4) Les thématiques d'activités pour l'été 2022

- Programmation des activités pour le mois de juillet
- Programmation des activités pour le mois d'août

5) Evaluation

1. Présentation de l'organisateur : La Communauté de Communes « Ardèche des Sources et Volcans »

La Communauté de Communes « Ardèche des Sources et Volcans » est un territoire de pentes situé au cœur de la Cévennes Ardéchoise sur la Vallée de l'Ardèche, du Lignon, de la Fontaulière et de la Bourge, au centre du Parc Naturel Régional des monts d'Ardèche.

- Elle se compose de 16 communes : Barnas, Burzet, Chirols, Fabras, Jaujac, Lalevade-d'Ardèche, La Souche, Mayres, Meyras, Montpezat-sous-Bauzon, Peryres, Pont-de-Labeaume, Prades, St-Cirgues-de-Prades, St-Pierre-de-Colombier, Thueyts.

- Siège de la Communauté de Communes :

Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans
Château de Blou
07330 THUEYTS
Tél : 04/75/89/01/48

- Sa situation :



La Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans, c'est :

➔ **Une administration quotidienne**

- Collecte ordures ménagères sur les communes
- Office de Tourisme Communautaire à Neyrac, Thueyts, Burzet, Lalevade d'Ardèche et Jaujac
- Pôle Petit Enfance/Enfance/Jeunesse comprenant l'Accueil de Loisirs à Fabras la Crèche à Lalevade d'Ardèche et Micro-crèche à Thueyts, mais aussi un relais d'assistantes maternelles RAM

➔ **Des investissements structurants**

- Maison de Santé Jaujac avec 13 professionnels de la santé et 8 logements séniors locatifs à loyers modérés
- 9 logements locatifs à loyers modérés et un point service santé sur St Pierre de Colombier
- Réalisation d'un local supra communautaire pour le service collecte des ordures ménagères des trois CDC à Fabras
- Participations aux travaux de voiries des communes

2. Présentation du centre de loisirs de Fabras

A – Présentation

Le centre de loisirs intercommunals se situe dans le village de Fabras ; à l'adresse suivante : Centre de Loisirs Intercommunal, 1 Place des cerisiers 07380 *Fabras*. Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires (sauf celles de Noël) de 7h30 à 18h. Les accueils se font de 7h30 à 9h et les départs à partir de 16h45 jusqu'à 18h. Pour la période estivale, le centre de loisirs ouvrira du Lundi 11 juillet 2022 au mercredi 31 août 2022 soit une durée de 36 jours.

Le centre de loisirs accueille les enfants dans la salle polyvalente de la commune de Fabras, laquelle est composée de :

- Une très grande salle très claire (avec estrade) pour les activités intérieures, avec baies vitrées.

- une cuisine équipée semi industrielle (repas livrés par « API » restauration, à Saint Privat)

- Un bloc toilettes femmes avec :

- 1 WC adulte
- 3 WC enfant
- 1 WC personne à mobilité réduite
- 2 lavabos adultes

- Un bloc toilettes hommes avec :

- 1 WC adulte
- 1 WC enfant
- 2 urinoirs
- 2 lavabos adultes
- Une sortie de secours

- 2 lavabos enfants

- Un bureau pour le centre de loisirs (pour l'accueil, le rangement du matériel...)

- A l'étage, la salle de repos des enfants avec couchettes.

- A l'extérieur : un parc avec des structures pour enfants (toboggan, cabane en bois...), un coin potager et un terrain de pétanque

B – L’antenne de Montpezat-sous-Bauzon

L’antenne du centre de loisirs accueille un groupe de 20 enfants de 3 à 12 ans, dans les locaux de l’école primaire de Montpezat. Lequel sera encadré par 3 animateurs : 2 BAFA, 1 Stagiaire BAFA. Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 11 juillet au mercredi 24 août 2022 (31 jours), de 7h30 à 18 heures. Les repas sont livrés en liaison chaude par le service de restauration de l’EHPAD de Montpezat.

L’antenne de Montpezat se compose de :

- 3 salles de classe
- Un espace sanitaire adapté aux enfants de 3/5 ans
- Une salle de sieste avec des couchettes individuelles
- Une grande salle de motricité

- Un hall avec deux blocs sanitaires pour les enfants de 6/12 ans

- Un atrium (salle d’activités)
- Un bureau réservé à l’équipe pédagogique
- Un espace salle de repos/cuisine pour le personnel
- Deux cours de récréation

C - Le Projet éducatif

Le projet éducatif est piloté par la Communauté de Communes à destination des 3/17 ans. Il s'appuie sur une large conception de l'éducation et fixe la politique éducative de la CDC, mise en place par les acteurs locaux (Accueil de loisirs, associations, événements...) en cohésion avec celle des acteurs institutionnels (le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), la Caisse d'allocations Familiales CAF, le Conseil Départemental ...).

Le projet éducatif est transmis aux directeurs et aux équipes pédagogiques et détermine les orientations du projet pédagogique.

➔ Les objectifs éducatifs

« Organiser des loisirs collectifs pour les mineurs est un acte éducatif »

En effet, les temps de « vie quotidienne », les activités, les repas mais aussi les sorties, sont autant de support permettant à l'équipe et aux enfants d'atteindre les objectifs éducatifs.

CURIOSITÉ
Partenariats

Communication
Solidarité

PROJETS

Droits de l'enfant
Droits de l'enfant

Développement
Vivre Ensemble
RENCONTRES

Apprentissage de la citoyenneté	<p>Apprendre le « vivre ensemble » avec les notions de partage et de tolérance.</p> <p>Impliquer les enfants dans les différents temps de la vie collective.</p> <p>Allez à la découverte de son environnement par le biais d'ateliers éducatifs, (développement durable, tri sélectif, biodiversité...).</p> <p>Permettre à l'enfant de s'exprimer et de développer un sens critique tout en ayant conscience de l'équilibre entre liberté et contrainte (droit et devoir).</p> <p>Rendre l'enfant acteur en favorisant au maximum la prise d'initiatives, c'est lui permettre de s'approprier les lieux et les projets.</p>
Accessibilité des services	<p>Permettre à tous les citoyens d'avoir accès à un service de qualité. (Ex :Tarification modulé, covoiturage...).</p> <p>Faire en sorte que les usagers trouvent leur place au sein du centre de loisirs par le biais d'interventions de leur part, de temps fort (journée à thème) ou simplement d'une communication individuelle et/ou collective.</p>
Favoriser le développement individuel par des activités collectives	<p>Faire en sorte que chaque enfant, en fonction de son âge et de ses capacités, développe une certaine autonomie, qu'il devienne « responsable ».</p> <p>Proposer des activités variées afin de favoriser l'acquisition de savoirs techniques et pratiques.</p> <p>Permettre aux enfants de découvrir les sports, les arts, la culture.</p> <p>Ouverture sur son environnement</p>
S'associer pour faire ensemble	<p>Favoriser les partenariats locaux (Association Le labyrinthe de la Folie (art décalé), Ludothèque avec l'Association Déambull, mini –camp prévu au Château de Hautésgur...)</p> <p>Partir à la découverte de l'environnement pour permettre aux enfants de s'approprier leurs territoires par le biais de rencontres, de jeux, de visites...</p>

3. Fonctionnement du centre de loisirs

A - Journée type au centre de Loisirs

7h30 / 9h : Temps d'accueil. Le personnel se rend disponible pour accueillir les enfants et rencontrer les parents. Du matériel est mis à disposition des enfants tel que, des feutres et autres jeux de sociétés. *Tous les enfants sont ensemble, quel que soit leur âge ce qui permet aux plus jeunes d'être rassuré par la présence d'un aîné.*

Pour le groupe des 3/5 ans passage systématique aux toilettes, il est proposé aux autres enfants d'y aller avant le début des activités.

9h15 / 11h15 : Temps d'activité (grands jeux, activités manuelles, sorties piscine, randonnée etc...)

11h15 / 12h : Jeux libres en extérieur / Rangement des espaces utilisés / installation de l'espace repas.

Passage aux sanitaires pour tous les groupes afin que les enfants se lavent les mains

12h / 13h00 : Temps du repas (Un animateur par table, un animateur en cuisine)

13h00 / 13h30 : Rangement de l'espace repas. *Les enfants participent au débarrassage, à tour de rôle. Le matériel de nettoyage est mis à leur disposition, sous la supervision des animateurs.*

Passage aux sanitaires pour tous les groupes afin que les enfants se lavent les mains, et que les petits se préparent au temps de sieste.

13h00 / 14h00 : Temps calme (sieste pour les petits et jeux collectifs calmes pour les plus grands)

14h00 / 16h00 : Temps d'activité en fonction du planning et de la météo extérieure (grands jeux, activités manuelles, sorties piscine, randonnée etc...)

16h15 / 16h45 : Temps du goûter

16h45 / 18h : Départ Echelonné des enfants

B - Les repas

Les repas sont livrés en liaison froide, tous les jours vers 9h par le prestataire « Api », et remis en température sur place par l'équipe d'animation. Le restaurateur se charge de conserver les échantillons de plats témoins. Les pique-niques sont livrés le jour même avec les repas et placés immédiatement au frais. Les températures des réfrigérateurs sont contrôlées tous les matins.

Les temps de repas sont considérés comme des temps forts de la journée. L'installation des tables, le service, le débarrassage tout cela demande énormément d'énergie et d'organisation de la part de l'équipe. Le tout est de réussir à mener à bien toutes les tâches, tout en conservant le calme et la convivialité nécessaire.

Afin de responsabiliser les enfants, ils participent à tour de rôle, à la mise et au débarrassage de la table. Chaque enfant est servi en fonction de ses envies (quantité), mais nous insistons pour qu'il goûte à tout. Un animateur mange à chaque table avec les enfants. C'est un moment privilégié où l'équipe prend le temps de discuter de façon informelle avec les enfants. Cela favorise les relations individuelles.

Par ailleurs, les enfants présents en demi journée sont systématiquement inclus dans le temps de repas. Il y a donc un temps d'arrivée d'enfant, avant le repas et un temps de départ après.

Les goûters sont préparés lors d'ateliers cuisine ou composés de biscuits et de jus/sirop achetés dans le commerce.

C - Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques sont définis en équipe et font partie d'un temps de co-construction. Il donne les orientations communes dans l'organisation des séjours.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS
FAVORISER L'ÉPANOUSISSEMENT DE L'ENFANT AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ	Organiser et favoriser la vie de groupe, la solidarité, l'échange et le respect	<ul style="list-style-type: none"> - Établir des règles de vie en concertation avec le groupe - Création d'affichages, de rappels visuels des règles par les enfants - Proposer des activités où les enfants se regroupent, s'unissent et doivent partager des règles de jeu, un espace de jeu, un lieu et du matériel en commun pour faire émerger l'esprit d'équipe. - Inciter les enfants à communiquer avec respect et sans insultes particulièrement sur des temps de conflits.
ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SON DÉVELOPPEMENT	Encourager le respect (de soi même et d'autrui)	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les enfants à devenir responsable par des échanges collectifs, des jeux, favoriser l'exemplarité. - Appliquer la réglementation en vigueur en ce qui concerne, les déplacements, l'hygiène. - Être à l'écoute et adopter un comportement respectueux visant à être le plus juste possible dans la gestion des différentes situations que vivent les enfants à l'Accueil. - Respecter les rythmes de l'enfant en adaptant les espaces et les activités à ses besoins. - En mettant à sa disposition des espaces d'expressions individuels et collectifs (conseil, tableau d'inscription aux activités, boîte à idées...), des projets d'activités et d'animation, et en se montrant disponibles et à leur écoute.
PROMOUVOIR LA CITOYENNETÉ A TRAVERS DES GESTES ECOCITOYENS	Sensibiliser à l'environnement et sa protection Favoriser l'écocitoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Attirer l'attention sur le gaspillage (nourriture, papier, matériel). - Création par les enfants qui le souhaitent de petits flyers en demandant aux familles du matériel pouvant être réutilisé (implication des familles). - Favoriser l'utilisation de matériels recyclés pour les différentes activités. -Sensibiliser à la vie démocratique (prise en compte des avis différents de chacun, encourager à faire des choix et à les assumer...) -Sensibiliser aux droits et devoirs de chaque citoyen -Connaître des symboles républicains

FAVORISER L'AUTONOMIE	<p>Aider l'enfant à acquérir de l'autonomie est un objectif primordial de l'animateur.</p> <p>L'autonomie est le moteur de la confiance en soi et donc, de l'épanouissement des enfants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas faire à leur place, encourager à persévérer - Proposer des activités où les enfants qui le souhaitent sont à l'initiative du jeux (jeux sportifs collectifs, jeux coopératifs), laisser les enfants s'entraider pendant ces activités - Mettre en place un départ auto-géré par les enfants (désinscription sur la liste ou le tableau), avec le contrôle de l'équipe. - Aménager l'espace afin que les enfants puissent accéder au matériel non dangereux, et sen servir seul. - Encourager les petites missions : rangement matériel, nettoyage table -Encouragez les enfants à proposer leurs jeux, à participer à la décision du groupe.
DÉVELOPPER L'OUVERTURE CULTURELLE	<p>Sensibiliser à l'intérêt culturel perceptible chez les enfants</p> <p>Découvrir des coutumes différentes</p> <p>Développer la curiosité et l'imagination</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'activités en lien avec les cultures du monde -découvrir différentes techniques artistiques a travers d'œuvres visuelles (affiches, dessins, tableaux, etc...) - Permettre aux enfants de nous présenter leurs propres cultures à travers des discussions ou des activités choisies par celui qui le souhaite

D - Les activités

Au cours de ces semaines de vacances, différentes activités autour des deux thématiques seront proposées aux enfants par l'équipe d'animation. Parallèlement d'autres ateliers seront également mis en place : grands jeux, randonnées, escalade, accrobranche, équitation, sorties piscines, yoga, projet cinéma etcainsi que des mini-camps au sein de camping avec les groupes d'enfants de 6/8 ans et de 9/12 ans.

- **Les sorties piscine au Pont de Labeaume**

Une fois par semaine chaque groupe d'enfants bénéficie d'un créneau d'une demi-journée à la piscine de Labeaune, en dehors de l'accueil du public. Des jeux sont à leur disposition, et un surveillant de baignade est garant de la sécurité des enfants en sus des animateurs. Dans l'eau il est prévu de façon réglementaire de **1 animateur pour 5 enfants** de moins de 6 ans, et **1 animateur pour 8 enfants** de plus de 6 ans.

	Groupe des 3/ 5 ans	Groupe des 6/8 ans	Groupe des 9/12 ans
Centre de loisirs de Fabras	Jeudi matin	Mardi après-midi	Mardi matin

	Groupe des 3/ 5 ans	Groupe des 6/12 ans
Centre de loisirs de Montpezat	Mardi matin	Mardi matin

- **Les mini camps**

Durant ces vacances, 2 mini camps seront organisés pour le centre de loisirs de Fabras. Ils permettront aux enfants de 6/8 ans et de 9/12 ans de s'initier au camping et à la vie en collectivité. C'est une découverte à l'échelle de notre territoire. Les enfants vont découvrir le village de Montpezat-sous-Bauzon en juillet et celui de Burzet en août, par l'intermédiaire notamment d'un rallye photo, ou d'activités de pleine nature (escalade, randonnée, équitation).

	Groupe des 6/8 ans	Groupe des 9/12 ans
Mini camp Montpezat-sous-Bauzon	19 et 20 juillet 2022	21 et 22 juillet 2022
Mini camp Burzet	9 et 10 août 2022	11 et 12 août 2022

Les enfants dormiront dans des tentes par deux ou trois, en chambré non mixte. Ils seront accueillis dans le camping municipal de Montpezat-sous-Bauzon et celui de Burzet. Les animateurs auront une tente pour eux. Ils prendront un tour de garde, à tour de rôle, toute la nuit, en cas d'un éventuel problème. Sur place, ils auront accès à des sanitaires et de l'eau potable. Les repas du soir et le petit déjeuner seront préparés par les enfants et les animateurs, en gestion libre, avec des aliments achetés en grande surface.

E - Les groupes d'enfants

Près de 260 familles, soit environ 350 enfants différents réparties sur 16 communes du territoire de la Communauté de Communes « Ardèche des Sources et Volcans ». Barnas, Burzet, Chirols, Fabras, Jaujac, La Souche, Lalevade d'Ardèche, Mayres, Meyras, Montpezat sous Bauzon, Peyreyres, Pont de Labeaume, Prades, St Cirgues de Prades, St Pierre de Colombier, Thueyts...

Les enfants accueillis sont répartis en fonction de leur âge dans trois groupes différents sur le site de Fabras :

- Groupe des 3/5 ans : capacité de 24 enfants (1 animateur pour 8 enfants)
- Groupe des 6/8 ans : capacité de 36 enfants (1 animateur pour 12 enfants)
- Groupe des 9/12 ans : capacité de 12 enfants (1 animateur pour 12 enfants)

LES BESOINS DES ENFANTS

DEVELOPPER SA MOTRICITE ET SA COORDINATION <ul style="list-style-type: none">➤ Activités manuelles, sportives ...➤ Jeux dynamiques, d'adresse, d'équilibre...	PASSAGE DE L'IMAGINAIRE AU CONCRET <ul style="list-style-type: none">➤ Faire semblant➤ Rêver, explorer, curiosité...➤ Jeux à règles et de mémoire avec une présentation claire
BESOINS DE SOCIALISATION <ul style="list-style-type: none">➤ Appartenance à un groupe➤ Création de l'esprit d'équipe➤ Respect de soi et d'autrui➤ Entraide	BESOINS D'AFFIRMER SA PERSONNALITE <ul style="list-style-type: none">➤ Être pris au sérieux, mise en confiance➤ Dialogue enfant / adulte➤ Apprendre les règles et les limites
BESOINS DE SE SENTIR EN SECURITE <ul style="list-style-type: none">➤ être écouté➤ Avoir des repères➤ Se sentir en sécurité physique et morale	

F - L'équipe d'animation

Le centre de loisirs est dirigée par Amandine Teulon en remplacement de la directrice titulaire Elise Verdier, sous la responsabilité de Prisca Rongiéras, Responsable du Pôle « Service à la Population » de la Communauté de Communes d'Ardèche Sources et Volcans. La directrice est secondée de Vanessa Dominici, en qualité d'adjointe et d'assistante sanitaire. L'équipe se réunit une fois par semaine pour faire le point sur la semaine écoulée, et préparer celle à venir. Ce temps d'échanges est important pour le bon déroulement des accueils.

L'équipe pédagogique doit être composée d'animateurs/rices selon une réglementation définie par le code de l'Action Sociale et des Familles :

Type d'accueil	Taux d'encadrement	Qualification	
		Animateurs	Directeur
Accueil de Loisirs (- de 6 ans)	1 animateur pour 8 enfants	50% de titulaires de BAFA ou diplôme équivalent	
Accueil de Loisirs (+de 6 ans)	1 animateur pour 12 enfants	30% de stagiaires BAFA ou ou diplôme équivalent	Titulaire BAFD, Stagiaire BAFD, Titulaire d'un titre ou diplôme équivalent
		20% de personnes non qualifiées	

Pour le mois de Juillet 2022 : 1 directrice EJE, 1 animatrice BAFD, 5 animateurs BAFA, 4 stagiaires BAFA, et 2 non-diplômés.

Pour le mois d'Août 2022 : 1 directrice EJE, 1 animatrice BAFD, 5 animateurs BAFA, 4 stagiaires BAFA, et 2 non-diplômés.

G - Les transports

La Compagnie Arsac a en charge le transport du groupe lors des différentes sorties organisées. Notons que les autocars sont équipés de ceintures de sécurité.

H – Les tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. La directrice du centre de Loisirs, après avoir signé une convention avec la CAF, a accès à l'espace Compte partenaire. A l'aide d'un code personnel et aux numéros d'allocataires des familles, la directrice met à jour la base de données permettant le calcul des tarifs.

Suite à la réforme des tarifs initiée par les services de la Caisse d'Allocation Familiale, de nouveaux tarifs sont entrés en vigueur au 1er janvier 2016.

Les quelques grands principes :

- Quotient familial est multiplié à un taux d'effort de 0.015.
- Ce taux d'effort est diminué en fonction du nombre d'enfant de la même famille inscrit sur la structure par période.
- Deux catégories de tarifs seront appliquées :
 - Familles du territoire
 - Familles extérieures au territoire
- Les tarifs seront déterminés par un prix plafond et un prix plancher.

Pour les familles allocataires de la MSA, le calcul des tarifs sera le même que pour les familles allocataires de la CAF, mais la MSA conserve les bons vacances. Le montant de ces bons vacances sera versé à la Communauté de communes par laMSA comme précédemment.

Pour plus d'information, se référer au règlement intérieur

4. Les thématiques d'activités pour l'été 2022

En juillet : « le Centre fait son cinéma »



En d'août : « l'univers fantastique du centre »



Des plannings d'activités sont établis pour chaque centre de loisirs, selon les tranches d'âge et par mois. Ils sont communiqués aux parents sur l'espace famille de la communauté de communes, et envoyés sous format papier à toutes les mairies de la collectivité et aux écoles. Cette année l'équipe d'animation a voulu mettre l'accent sur la culture.

5. Evaluation

Bilan quantitatif et qualitatif :

- auprès des animateurs et animateurs stagiaires (réunion d'équipe, livret d'évaluation remis aux stagiaires)
- auprès des enfants, parents (échanges avec les enfants et les parents)